

**Négociations sur les changements climatiques et justice pour les  
populations vulnérables :  
perspectives pour COP 17 et Rio+20**

**Un RAPPORT sur  
une conférence de formation de la Coalition canadienne pour le climat et le développement  
donnée en collaboration avec  
le Forum Afrique-Canada et le Groupe de travail Asie-Pacifique du CCCI, ainsi que  
le Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire  
à Ottawa, le 26 septembre 2011**

La conférence a reçu l'appui financier du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) par l'intermédiaire du programme des partenariats canadiens du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), de la Banque canadienne de grains, de CARE Canada, du Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire et de l'ambassade de la Norvège.

## Table des matières

<b>1.0</b>	Introduction	1
<b>2.0</b>	Les grands enjeux pour les populations vulnérables	1
<b>3.0</b>	Le financement des mesures d'atténuation des changements climatiques :	
	le cas des forêts	3
<b>4.0</b>	Agriculture et changements climatiques	5
<b>5.0</b>	Mobilisation et ouvertures politiques	8
<b>Annexe A</b>	Programme de la conférence	

## 1.0 Introduction

La conférence de formation visait à permettre à la société civile d'approfondir sa compréhension des principaux débats politiques qui se trouveront au cœur des prochaines négociations internationales. Celles-ci se dérouleront dans le cadre de la 17<sup>e</sup> Conférence des parties (COP 17) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011, et à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui aura lieu à Rio de Janeiro, au Brésil, du 4 au 6 juin 2012. L'événement a surtout mis l'accent sur les répercussions de ces négociations sur les petits agriculteurs, les peuples autochtones et les autres populations marginalisées. (Voir l'annexe A pour le programme de la conférence).

Quelque 70 personnes représentant des organisations de la société civile (OSC) canadiennes et internationales s'occupant de développement international, de questions environnementales et d'agriculture, des organisations de peuples autochtones, des organisations universitaires et de recherche, des syndicats et des gouvernements ont participé à la conférence. De plus, lors d'un forum public (*Agriculture, forêts et carburant – Perspectives du Sud sur les changements climatiques*) ayant eu lieu dans la soirée du 26 septembre, trois conférenciers internationaux ont offert une perspective régionale sur les réactions de divers peuples aux changements climatiques, les attentes quant aux négociations à Durban et la possibilité d'une coopération Nord-Sud.

## 2.0 Les grands enjeux pour les populations vulnérables

Le panel qui ouvrait la conférence a présenté un survol des débats sur les changements climatiques qui ont cours dans le cadre de la CCNUCC, de Rio+20 et d'autres tribunes, en mettant l'accent sur les grands enjeux pour les populations vulnérables. Pat Mooney, directeur général du groupe ETC, et Son Excellence

Mohau Pheko, Haute-commissaire de la République sud-africaine, ont convenu que les négociations s'annoncent difficiles à Durban et qu'elles ne produiront pas une entente ayant force obligatoire. Tous deux se sont toutefois montrés plus optimistes quant à Rio+20.

Pat Mooney a résumé quelques-unes des **pré-occupations de la société civile** concernant l'orientation des négociations. Évoquant la CCNUCC, il a dépeint en quoi les Conférences des parties tenues à Copenhague en 2009 et à Cancún en 2010 ont débouché sur de maigres progrès. Selon plusieurs, elles ont plutôt contribué à envenimer la situation.

La société civile redoute actuellement que les gouvernements, assoiffés de progrès, prennent à Durban des décisions qui sembleront à première vue mineures, mais qui avaliseront dans les faits le traitement des forêts et de l'agriculture comme des marchandises négociables, de simples outils ou instruments financiers.

On appréhende également la conclusion d'une entente sur le transfert de technologie, entente qui déterminerait les technologies à faire migrer du Nord au Sud et la réglementation en matière de propriété intellectuelle qui les régirait, et ce, sans que soient évalués au préalable les effets, bénéfiques ou destructeurs, des technologies en question. Des « solutions », comme la géo-ingénierie, sont toujours mises de l'avant malgré le moratoire dont on avait convenu durant la réunion de 2010 de la Convention sur la diversité biologique.

Si ces prévisions inquiétantes se réalisent à Durban, Rio tentera alors de réparer les pots cassés. Chose certaine, il convient de se préoccuper du poids accordé à la technologie et aux approches axées sur le marché dans un ordre du jour de Rio qui, s'il continue de se préciser, prétend mettre l'accent sur l'« économie verte ». Cela dit, la société civile peut envisager Rio+20 avec plus d'optimisme que Durban, puisque les gouvernements y sont si mal préparés. Le champ est donc libre pour les idées et suggestions.

« [Les gouvernements] sont tous pris ensemble à bord d'un même train, qui s'arrêtera d'abord à Durban, puis à Rio. Ils ne peuvent en descendre, car le train roule trop vite, et ils n'ont aucune idée de ce qu'ils feront une fois arrivés à destination. Pour la société civile, il s'agit d'un rêve éveillé. Nous aurons l'occasion de proposer des idées et de suggérer des mesures ».

*Pat Mooney*

Par exemple, il sera possible de proposer des solutions de rechange en matière d'agriculture, les travaux de Via Campesina et d'autres groupes de la société civile servant d'appui. Les travaux préliminaires du Groupe de haut niveau sur l'écoviabilité mondiale du Secrétaire général de l'ONU reconnaissent l'importance de l'agriculture et des petits agriculteurs. Il est relativement admis que l'agriculture industrialisée ne fonctionne pas et que l'agriculture paysanne repose sur des outils et des idées qui devraient être appuyés. Il existe également des modèles de soutien par l'État; au début du 20<sup>e</sup> siècle, le département de l'Agriculture des États-Unis avait envoyé de façon massive aux agriculteurs différents types de semences, ce qui avait permis d'établir et d'élaborer des souches et des méthodes productives.

Mohau Pheko a présenté les **points de vue des gouvernements** qui négocieront à Durban et ceux du pays hôte, l'Afrique du Sud. La faculté d'adaptation est l'enjeu le plus important dans le contexte africain. Les délégations africaines s'attendent d'ailleurs à ce que l'issue de Durban corresponde à leurs positions. Ils considèrent la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto comme l'une des plus importantes sphères d'action. Il leur importe donc que suffisamment d'arguments soient apportés pour mener à une entente ayant force obligatoire, non pas à Durban ou durant la prochaine Conférence des parties, mais le plus rapidement possible.

Les pays en développement redoutent fort que leurs efforts d'industrialisation et de satisfaction de leurs besoins en matière de dévelop-

pement soient contrecarrés s'ils font des concessions. Selon les principes de la responsabilité commune mais différenciée et de la capacité respective, les pays développés devraient quant à eux en donner plus, mais ils ne le font pas. Bon nombre d'entre eux soutiennent essentiellement que leurs politiques ne leur permettent pas de satisfaire les exigences de la science (soit la réduction des émissions afin de maintenir l'augmentation de la température en deçà de 2 °C). Ils suggèrent dans l'ensemble que les décisions de Cancún soient mises en œuvre, qu'on s'attaque graduellement aux autres enjeux et que les promesses d'atténuation soient peu à peu bonifiées, sans toutefois rien préciser au sujet de l'échéancier ou de la nature du processus à adopter.

Il n'y a pas non plus eu de progrès quant aux nouvelles formes que pourrait prendre le financement international de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique; on s'en tient toujours à « l'aide au développement outremer régurgitée ». Le Protocole de Kyoto est en danger. Les négociateurs n'ont pas fait de progrès en vue de l'avènement d'un marché mondial du carbone. La mise en place de mécanismes plus axés sur le marché qui inciteraient à adopter des mesures d'atténuation favorisant la rentabilité de l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique a été reportée.

Lors de la 16<sup>e</sup> Conférence des parties (COP 16), on a décidé de créer un Fonds pour le climat sans convenir de son financement; l'Afrique du Sud compte faire de cette question une priorité à l'occasion de la COP 17. En ce qui concerne une deuxième période d'engagement pour la réduction des émissions, l'Europe et certains membres de « groupes-cadres » sont prêts à assumer l'essentiel des engagements, mais aimeraient voir les États-Unis prendre certaines responsabilités. Or, on ne s'attend pas à ce que le dossier progresse à Durban. Les visées du Canada, qui, à l'instar des États-Unis, refuse d'entamer une seconde phase d'engagement pour Kyoto et exige un seul accord ayant force obligatoire pour tous, ne sont pas considérées comme étant réalistes et crédibles. Il faut donc que la société civile canadienne prenne des

mesures et intensifie la lutte pour la justice climatique au pays.

En outre, les conférenciers soulignent tous deux que la société civile a l'occasion de proposer des solutions et de « renverser la vapeur ». Bien que Rio offre davantage de possibilités, il importe tout de même de saisir chaque occasion qu'offrirà Durban d'exposer des points de vue, de mettre l'accent sur des solutions, d'informer (au moyen d'histoires et d'expériences vécues) et d'en appeler à l'action. Toutefois, les conférenciers ne s'entendaient pas quant à savoir s'il était souhaitable d'en arriver à des avancées dans le dossier de l'échange de droits d'émission de carbone.

**Discussion :** Un représentant de la société civile africaine a fait état de préoccupations concernant la marchandisation de l'agriculture dans un continent où la plupart des intervenants du domaine sont des agriculteurs paysans. La Haute-commissaire a souligné que l'Afrique du Sud reconnaît l'importance des questions de sécurité alimentaire, de souveraineté alimentaire et d'utilisation des terres, avant de s'inquiéter d'un certain « abandon » de cette question de l'agriculture au profit de la lutte contre les changements climatiques depuis l'impasse des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Lors d'une récente réunion à Bamako, la société civile africaine a convenu que les augmentations de température à l'échelle planétaire devaient être maintenues en deçà de 1,5 °C, alors que l'Union africaine et l'Afrique du Sud fixent la limite à 2 °C.

Pour ce qui est de l'échange de droits d'émission de carbone, la Haute-commissaire a insisté sur le fait que la société civile avait l'occasion de proposer d'autres solutions. Durban offrira une formidable tribune à la société civile, notamment grâce à l'apport des mouvements sociaux et groupes populaires sud-africains. Il est primordial de ne pas se désengager du processus, mais plutôt de participer activement aux stratégies « internes » comme « externes ». À l'approche de Durban,

« Plusieurs pays – les États insulaires, le continent africain – attendent Rio avec impatience. Nous devons proposer quelque chose qui nous portera vers Rio. »

*Son Excellence Mohau Pheko*

les OSC canadiennes devraient communiquer leurs opinions sur les politiques aux hauts-commissaires et aux ambassadeurs de plusieurs pays.

### **3.0 Le financement des mesures d'atténuation des changements climatiques : le cas des forêts**

Ce panel a étudié des propositions visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) par la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière, et par la promotion de la conservation des forêts. Les principaux débats ont porté sur les modalités du financement de ces efforts, sur le rôle potentiel du programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+) dans l'atteinte des objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques et sur les répercussions de ces initiatives sur les populations vulnérables.

Les conférenciers ont mentionné que la déforestation et la dégradation forestière causaient de 17 à 20 % des émissions mondiales de GES, au deuxième rang derrière le secteur de l'énergie. Dans certains pays comme le Brésil et l'Indonésie, elles sont la source principale d'émissions. À l'échelle mondiale, plus de 70 millions de personnes vivent dans des forêts ou en dépendent.

Jessica Boyle, de l'Institut international du développement durable, a évalué le **potentiel du REDD+**. Certaines activités, comme l'agriculture et l'exploitation des produits forestiers, entraînent la déforestation et la dégradation. Le programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) vise à donner une

valeur financière au carbone contenu dans les forêts, en incitant les pays en développement à réduire les émissions provenant des régions boisées et à opter pour des initiatives de développement durable à faible émission de carbone. Le REDD+, au-delà de la déforestation et de la dégradation forestière, veille aussi à la conservation, à la gestion durable des forêts et au renforcement des stocks de carbone forestiers. Plusieurs pays développés et en développement considèrent le REDD+ comme une façon efficace de contribuer aux efforts mondiaux d'atténuation. Le programme n'a pas encore été mis en œuvre, mais des « activités préparatoires » sont en cours dans près de 50 pays.

Des engagements internationaux représentant plus de 4 milliards \$US ont été pris jusqu'à présent dans le cadre du REDD+, et plus de 22 fonds pour le climat assureront son financement.

Des préoccupations ont cela dit été exprimées concernant la portée et la gouvernance du REDD+, les mesures de protection, le partage des bénéfices et les questions techniques, notamment celles qui portent sur la mesure, la production de rapports et la vérification. Le financement est aussi sous la loupe : la durabilité de l'engagement des pays développés inquiète, et les opinions divergent quant à l'approche à adopter. Doit-on opter pour une approche fondée sur le marché, sur les fonds, ou sur un mélange des deux?

Maria Theresa Nera-Lauron, du People's Movement on Climate Change, a pour sa part fait ressortir les **préoccupations de la société civile du Sud** à propos du REDD+. Du point de vue de la justice climatique, le Protocole de Kyoto a été compromis par des mécanismes de marché; il reconnaît les principes de la responsabilité commune mais différenciée et de la capacité respective, mais offre une échappatoire par l'échange de droits et les compensations pour l'émission de carbone. Dans le cadre du REDD+, les crédits octroyés pour les réductions d'émissions seraient quantifiés, et deviendraient des crédits pouvant être vendus sur un marché international du carbone (approche

fondée sur le marché). Autrement, les crédits pourraient être gérés par un fonds international servant à fournir une compensation financière aux pays participants qui préservent leurs forêts (approche basée sur les fonds).

L'une des faiblesses fondamentales du REDD, c'est qu'il traite les forêts comme des puits de carbone, alors qu'elles représentent bien plus. La mise en place d'une méthode d'estimation fiable du stockage de carbone qui permettrait d'évaluer le potentiel des réserves de carbone d'une région boisée pose d'ailleurs problème. En outre, la vie et la biodiversité ne peuvent être quantifiées. Les études sur le paiement de services liés à l'écosystème illustrent bien la difficulté d'en mesurer et d'en estimer la valeur.

Qui devrait recevoir le paiement pour une région boisée donnée : les gouvernements ou les peuples autochtones? Comment assurer l'imputabilité, et que fera-t-on si les paiements sont versés et que la forêt est tout de même dévastée? Comment peut-on faire en sorte que les paiements contribuent réellement à la protection durable des forêts?

Le REDD+ achoppe aussi sur la question des peuples autochtones, que plusieurs pays ne reconnaissent pas, tout comme ils ne respectent pas la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Le libre consentement préalable et éclairé de ceux-ci est rarement obtenu, et leurs droits à l'autodétermination, à leurs propres régimes fonciers et au droit coutumier sont bafoués. Le REDD+ tient injustement les peuples autochtones et les habitants des forêts responsables de la déforestation, alors que leurs pratiques traditionnelles ont au contraire contribué à la préservation des forêts et de la biodiversité. En fait, le marché d'échange de droits et de compensations pour l'émission du carbone n'est pas compatible avec les systèmes de valeurs et les connaissances des peuples autochtones.

Le REDD+ récompense ainsi les intervenants qui sont historiquement responsables de la déforestation, et transfère la responsabilité de

« Pour les émetteurs de carbone, REDD ne signifie pas que les affaires continuent comme à l'habitude, mais bien qu'elles prospèrent. »

*Maria Theresa Nera-Lauron*

l'atténuation du Nord vers le Sud. La société civile du Sud craint que les projets liés au REDD+ favorisent la saisie et le changement d'utilisation des terres, puisque la définition de « forêt » englobe les monocultures industrielles. On redoute l'éviction violente des peuples autochtones et des habitants des forêts, les violations des droits de la personne et la militarisation. De même, on craint une spéculation accrue sur les marchés financiers et ressent une méfiance profonde envers les solutions du marché quand le problème découle des failles de celui-ci. On considère donc qu'une restructuration fondamentale des systèmes de production et de consommation s'impose.

Estebancio Castro, de l'Alliance internationale des peuples indigènes des forêts tropicales, a mentionné que l'Alliance était formée de 169 communautés indigènes, et que les opinions de celles-ci au sujet du REDD+ divergent. Certaines voudraient voir ses projets mis en œuvre, tandis que d'autres s'y opposent vivement. Il est donc difficile de définir une position commune.

**Les peuples autochtones** croyaient au départ que le REDD+ aurait une incidence positive, mais ils rencontrent davantage d'obstacles qu'ils ne l'avaient prévu; ils ont du mal à se renseigner sur le programme et sur ses conséquences potentielles. De plus, ils se sentent injustement blâmés pour la déforestation et la dégradation. Les ravages causés par l'exploitation minière, les constructions d'autoroutes et les barrages financés par le mécanisme pour un développement propre (MDP) ne sont pas pris en compte.

Les discussions de la CCNUCC sont trop axées sur le marché. Les avantages et les inconvénients de la culture itinérante devraient être considérés du point de vue des droits de la

personne. Dans des régions comme l'Amérique latine, la non-reconnaissance du régime foncier des peuples autochtones pose un problème majeur. Si les parties de la CCNUCC n'arrivent pas à trouver des façons de faire respecter la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, ceux-ci ne pourront mener en toute confiance des négociations visant leurs terres ou leurs forêts. La Déclaration doit être reconnue et respectée, et ce, dès la conception du REDD+. Le savoir traditionnel doit être reconnu, et la façon dont il sera mis à profit ainsi que les avantages qu'en tireront les peuples autochtones doivent être définis.

L'identité de ceux qui profiteront des avantages financiers potentiels du REDD+ reste floue. Quelle valeur sera accordée au savoir traditionnel? Les communautés éprouvent beaucoup de difficultés à déterminer ce que serait un juste paiement. Pour les peuples autochtones, le coût de renoncer à utiliser les terres dont ils dépendent est cher payé. Les négociations sont fortement déséquilibrées, et les peuples autochtones sont réduits à un rôle d'observateur; ils n'ont pas encore été suffisamment mis à contribution par les parties.

**Discussion :** Des inquiétudes ont été exprimées quant à la marchandisation de la nature. On a également souligné l'importance de soumettre des contre-propositions plutôt que de simplement contester le REDD+.

Aucune définition officielle du REDD+ ou des forêts n'a à ce jour été proposée, pas même durant les négociations. Des incertitudes planent quant à la mesure du carbone, et des désaccords persistent relativement aux données. De plus, les estimations du financement qui sera accordé pour une réduction du GES dans le cadre du REDD+ sont contestées.

Il a été convenu qu'un pas important, à Durban ou à Rio, consisterait à réaliser des progrès quant aux mécanismes de financement. Les modalités de financement du REDD ne sont pas claires, et il est nécessaire d'obtenir des garanties à long terme. Le People's Movement on Climate Change souhaiterait ainsi que soit défini

« Pour nous [les peuples autochtones], la forêt représente plusieurs choses : notre supermarché, notre pharmacie, notre maison. Elle est tout... Ils nous disent : “nous pouvons vous donner 10 \$ pour 1 hectare”. Est-ce suffisant pour mon peuple? »

*Estebancio Castro*

ni le mandat concret d'un fonds pour le climat destiné à financer les initiatives d'adaptation. Quant aux défenseurs de la justice climatique, ils aimeraient qu'un siège permanent au conseil de ce fonds soit réservé à un représentant de la société civile (et non du gouvernement) d'un pays en développement.

Le People's Movement réclame un cloisonnement de l'aide publique au développement et du financement de la lutte contre les changements climatiques, puisque ce dernier doit tenir compte de la responsabilité historique. Le rôle du secteur privé devra être renforcé, possiblement au moyen de mécanismes de financement novateurs, comme une taxe sur les transactions financières ou une taxe sur le carburant des avions et des navires.

Même si des mesures de protection ont officiellement été reconnues par l'entente de Cancún et le REDD+, cela ne veut pas dire qu'elles soient efficacement mises en œuvre. On semble plutôt avoir convenu d'utiliser les instruments existants dans la mesure du possible. Les mesures de protection se chevauchent, et on doute qu'une réelle volonté politique de les mettre en œuvre soit présente.

#### 4.0 Agriculture et changements climatiques

Doreen Stabinsky, de l'Institute for Agriculture and Trade Policy, a discuté de la **façon dont l'agriculture est traitée dans les négociations de la CCNUCC**. Elle est abordée principalement du point de vue de l'atténuation (paragraphe 1b)(iv) du Plan d'action de Bali, portant sur les démarches sectorielles concertées). Le monde est confronté à un défi énorme en ce qui concerne l'adaptation en matière d'agriculture, mais il n'y a pas prise pour la discussion. Quant

à l'atténuation, la source principale d'émissions se trouve au Nord, mais les mesures d'atténuation visent principalement le Sud, où l'agriculture pourrait permettre de retirer le carbone de l'atmosphère. Ainsi, c'est au Sud qu'il revient de prendre les mesures d'atténuation que le Nord ne peut ou ne veut pas prendre.

Le défi de l'adaptation est énorme : nous devons envisager la situation selon d'autres paramètres que ceux découlant de notre expérience historique de la température, des plantes et de l'agriculture. La durée de la saison de croissance diminue au fil des augmentations de température, qui assèchent la terre.

Pour l'instant, ce sont plutôt des solutions de marché et l'atténuation qui sont privilégiées, y compris un programme mené par la Banque mondiale afin de récolter des fonds pour l'agriculture par l'intermédiaire des marchés du carbone. Le potentiel d'atténuation des terres agricoles de l'Afrique suscite beaucoup d'intérêt, tout comme la possibilité d'effectuer le commerce de son carbone en vendant les compensations qu'il entraîne. La Banque qualifie ce programme de « triplement gagnant » puisqu'il permet d'augmenter la productivité, de renforcer la résilience et de réduire les émissions. Plusieurs solutions sont de nature agroécologique; elles ne reposent toutefois pas sur l'écologie et l'adaptation, mais sur le fait que le carbone puisse être comptabilisé. La Banque a ainsi tiré profit de l'attention accordée à l'atténuation.

L'essentiel reste cependant de trouver des façons de renforcer les systèmes agricoles. Certaines pratiques, comme le paillage et l'utilisation de compost, enrichissent le sol et accroissent sa capacité de rétention d'eau. Les bonnes pratiques favorisent également la séquestration du carbone. Devrions-nous ou pouvons-nous confier au marché la mission d'en financer l'adoption? Le programme d'adaptation tient-il entier dans ces seules pratiques?

Un programme axé sur l'adaptation requerrait un nouveau financement additionnel qui soit à la fois substantiel, stable et prévisible, un soutien direct aux pratiques agroécologiques qui renforcent la résilience du système, ainsi qu'une coopération à l'échelle internationale pour tout ce qui touche les améliorations génétiques, la récupération de l'eau, le renforcement des capacités relatives à la météorologie, le partage des connaissances et le transfert de technologie. L'adaptation ne peut pas se fonder sur une connaissance descendante et sur le transfert de technologie : elle exige plutôt un réseautage entre agriculteurs, la transmission des savoirs traditionnels et autochtones et le partage d'information, de semences et de techniques.

Durant les négociations, les discussions ayant l'atténuation pour cadre porteront principalement sur les aspects techniques du suivi, de la production de rapports et des vérifications entourant la séquestration du carbone. La société civile devra donc faire en sorte qu'une place plus importante soit accordée à l'adaptation.

Assétou Founé Samaké, de l'Institut africain pour l'alimentation et le développement durable du Mali, insiste sur l'importance de reconnaître l'efficacité d'une agriculture paysanne adaptée à son milieu. Les agriculteurs paysans s'adaptent déjà aux changements climatiques; il faut leur fournir une aide accrue pour qu'ils **renforcent leur résilience**. La société civile doit réclamer la prise en compte des approches à petite échelle dans la recherche de solutions, et le respect du savoir africain au même titre que le savoir occidental. On doit mettre davantage l'accent sur la souveraineté alimentaire, et comprendre que l'agriculture a plusieurs fonctions (dont la prestation d'écoservices). Si le savoir des paysans n'est pas la seule source de connaissances, il doit néanmoins contribuer à la solution.

L'agriculture industrielle intensive est l'une des causes fondamentales des changements climatiques; les marchés du carbone et le REDD ne régleront pas réellement le problème. Il faut

« Le problème du dioxyde de carbone est en fait un problème de carbone d'origine fossile... On croit que les terres et les arbres vont nous tirer d'embarras, mais ce que peuvent accomplir ces puits naturels est minime si l'on tient compte de l'envergure de la crise. »

*Doreen Stabinsky*

mettre davantage l'accent sur la diversité et l'hétérogénéité en matière d'agriculture.

Il est également nécessaire d'améliorer l'éducation en s'éloignant des points de vue réductionnistes et simplistes. Le renforcement des liens entre les établissements d'enseignement et les agriculteurs paysans permettrait aux universitaires de prendre conscience de ce qui se joue sur le terrain. En fait, ces deux types de savoir doivent converger. La science, notamment, pourrait démontrer en quoi les processus agricoles paysans renforcent la résilience. Chose certaine, des solutions existent, et il revient à la société civile de les compiler, de les rendre publiques et de se mobiliser afin d'avoir un poids durant les négociations. Les agriculteurs, y compris les femmes agricultrices, doivent se mobiliser, parce que leurs voix ne sont pas entendues comme elles devraient l'être.

**Discussion :** Au cours de nombreuses discussions, on a tenté de déterminer l'utilité réelle des approches agroécologiques si des mesures n'étaient pas d'abord prises pour ralentir les changements climatiques et les augmentations moyennes de température qui, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, devraient passer de 3,5 °C à 6,7 °C.

Une augmentation de 1,5 °C à 2 °C nuirait à la production alimentaire dans la plus grande partie de l'Afrique, mais on a tout de même souligné que des avancées comptant parmi les plus remarquables sont attribuables à des personnes devant composer avec cette réalité. Les ressources génétiques provenant de climats bien plus chauds pourraient donc être mises à profit. L'humanité doit lever tous les freins à sa capacité de réflexion et à sa créativité.

Il a également été question de la capacité des institutions actuelles – les gouvernements, les universités – à relever le défi. On a réitéré l'appel à de nouvelles formes d'élaboration et de diffusion du savoir. Les enjeux associés à la souveraineté alimentaire différant au Nord et au Sud, les solutions ne seront pas les mêmes, et il est donc primordial de chercher des solutions adaptées au milieu. Les pays développés doivent clarifier le rôle de la production et de la consommation d'engrais chimique dans les changements climatiques.

## 5.0 Mobilisation et ouvertures politiques

Steven Guilbeault d'Équiterre a d'abord décrit l'action citoyenne visant les sables bitumineux qui avait eu lieu plus tôt dans la journée sur la Colline du Parlement. Il a noté que les groupes de la société civile canadienne se tournaient vers la **désobéissance civile** par dépit, le gouvernement fédéral ayant passé outre aux recherches et aux efforts de plaidoyer considérables en matière de changements climatiques.

Il a ensuite traité des négociations de la CCNUCC. Le principe de responsabilité commune mais différenciée est négligé par de nombreux pays développés, dont le Canada. Selon Environnement Canada, nous n'atteindrons même pas l'objectif modeste fixé à Copenhague. Un accord pourrait être proposé en 2014-2015, mais il faudrait encore patienter environ dix ans avant qu'il soit ratifié et entre en vigueur. D'ici là, la science nous démontre que le temps presse plus que nous le pensions : les changements climatiques sont plus rapides et importants que ce que les pronostics laissaient entendre au moment des négociations entourant le Protocole de Kyoto. Il semble du reste peu probable que le fossé séparant les demandes de la communauté scientifique internationale des priorités politiques actuelles puisse être comblé à Durban et à Rio; il demeure toutefois possible que des progrès soient accomplis.

Sur une note plus positive, de plus en plus de Canadiens croient que les changements climatiques constituent le problème environnemen-

« Il faut continuer de porter attention aux négociations internationales; la dernière chose dont nous avons besoin, c'est d'une mauvaise entente qui établirait un nombre de mauvaises mesures sur différents fronts, et qui donnerait au public et aux gouvernements l'impression que "tout est réglé". »

*Steven Guilbeault*

tal le plus pressant, même s'ils ne croient généralement pas que le Canada en souffre. La société civile canadienne doit collaborer avec ceux qui sont prêts à agir à l'échelle municipale et provinciale afin de sensibiliser la population au fait que nous sommes tous touchés. Si les négociations de la CCNUCC échouent, il nous restera encore plusieurs avenues que nous pourrions et devrions explorer.

Selon Roger Rashi, d'Alternatives, il existe une autre lueur d'espoir : des **mouvements sociaux** s'organisent dans le monde entier pour lutter contre les changements climatiques, ce qui était manifeste lors de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et les droits de la Terre nourricière, tenue à Cochabamba, en Bolivie. Des mouvements sociaux brésiliens prévoient tenir un Sommet des peuples à l'occasion de Rio+20. Au Québec, Alternatives cherche à mobiliser les activistes de différents mouvements (sociaux, ouvriers, étudiants, environnementaux, etc.) pour former une délégation massive qui se rendra au Sommet des peuples de Rio. Les changements climatiques ne constituent pas uniquement un problème environnemental : il s'agit aussi d'un enjeu social.

M. Rashi croit que le changement social s'effectuera principalement grâce à la mobilisation publique. La société civile doit établir des liens entre les enjeux locaux et mondiaux, et adopter des stratégies à la fois « internes » et « externes ». Les négociations n'entraîneront peut-être pas de grands progrès, ce à quoi la mobilisation des mouvements sociaux pourrait remédier : c'est la voie à suivre.

**Discussion :** On a discuté des mérites de la désobéissance civile par rapport aux tentatives de dialogue avec le gouvernement, et convenu que les deux approches étaient nécessaires. Il est toujours possible de progresser grâce à l'action sociale et au dialogue; certains députés souhaitent entendre parler des efforts des militants, et il importe de continuer d'informer la population. Certains États (ex. : la Bolivie) adoptent des positions intéressantes, et on perçoit une certaine volonté de bouger au sein du Groupe des 77. Ainsi, il serait peut-être envisageable, sur une base ponctuelle, de conclure des alliances et d'élaborer des stratégies avec certains gouvernements, en plus de mobiliser la population. La société civile doit surveiller les négociations afin d'empêcher la conclusion de mauvaises ententes.

De plus, les participants ont discuté de la mesure dans laquelle les désaccords au sein de la société civile diluent les efforts. Pouvons-nous nous mobiliser efficacement malgré de profondes divergences de points de vue? La principale pomme de discorde tient à la question du rôle des marchés et du secteur privé.

La façon de s'assurer que les populations vulnérables sont mobilisées et ont voix au chapitre a aussi fait l'objet d'une discussion. Les mouvements sociaux des pays d'accueil sont au premier chef responsables de mobiliser les gens durant les événements et en marge de ceux-ci, afin de mettre au jour les enjeux et les combats locaux.

Le rôle du secteur privé a ensuite été examiné. Selon M. Guilbeault, la société civile doit faire en sorte que les changements climatiques soient jugés aussi répréhensibles, d'un point de vue moral, que l'esclavage. Chaque action attirant l'attention de la population et améliorant sa compréhension des enjeux permet d'accentuer la pression exercée sur les entreprises, et sur les gouvernements qui négocient essentiellement en leur nom. Certains favorisent la collaboration avec les entreprises qui tentent d'améliorer leurs pratiques et de promouvoir l'énergie renouvelable, alors que d'autres s'y opposent. La capacité de la société

civile à traiter des enjeux commerciaux et de la responsabilisation des entreprises s'en trouve minée. Si l'on ne considère pas qu'il s'agit à proprement parler de lutte contre les changements climatiques, les questions entourant les modèles de production sont les mêmes.

Les participants ont été invités à revenir sur les sujets abordés lors de la conférence au sein de leurs propres organisations, et à trouver des moyens d'améliorer l'efficacité des collaborations. On a souligné que la Coalition canadienne pour le climat et le développement fournit à cette fin un cadre favorable; un participant a ajouté qu'en versant une contribution financière à la Coalition, les organisations se donnent les moyens de faciliter leur travail.

## **ANNEXE A : PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE**

### **Négociations sur les changements climatiques et justice pour les populations vulnérables : perspectives pour COP 17 et Rio+20**

#### **9 h à 9 h 30 Mot de bienvenue et présentation des objectifs**

- Carol Thiessen, conseillère en politiques publiques, Banque canadienne de grains

#### **9 h 30 à 10 h 30 Mise en contexte**

Ce panel résumera l'orientation des négociations sur le climat dans le cadre de la CCNUCC, de Rio+20 et d'autres tribunes en faisant ressortir les enjeux clés pour les populations vulnérables.

- Pat Mooney, directeur général, groupe ETC
- Mohau Pheko, Son Excellence la Haute-commissaire de la République sud-africaine
- Modératrice : Carla Sbert, gestionnaire des programmes de conservation et des enjeux légaux, Nature Canada

#### **10 h 30 à 11 h Pause**

#### **11 h à 12 h 30 Le financement des mesures d'atténuation du changement climatique : le cas des forêts**

Ce panel se penchera sur des mesures proposées afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre par la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière, ainsi que par la conservation des forêts. Les débats principaux concerneront le financement de ces efforts, le rôle du REDD+ dans l'atteinte des objectifs d'atténuation des impacts et les répercussions de telles mesures sur les populations vulnérables.

- Jessica Boyle, agente de projet – changements climatiques et énergie, Institut international du développement durable (IIDD)
- Maria Theresa Nera-Lauron, coordonnatrice, People's Movement on Climate Change, Philippines
- Estebancio Castro, secrétaire exécutif, Alliance internationale des peuples indigènes des forêts tropicales
- Modératrice : Julia Sanchez, présidente-directrice générale, CCCI

#### **12 h 30 à 13 h 30 Dîner et réseautage**

#### **13 h 30 à 15 h Agriculture et changements climatiques**

Ce panel abordera les débats sur la façon dont l'agriculture peut contribuer à atténuer les répercussions des changements climatiques tout en s'adaptant aux risques accrus qui y sont liés et en améliorant la sécurité alimentaire. Les questions principales incluent la manière dont l'agriculture est traitée dans les négociations en cours et les conséquences pour les petits agriculteurs. Quelle approche permettrait de mieux conjuguer les bénéfices de l'atténuation et de l'adaptation?

- Doreen Stabinsky, conseillère principale – commerce et gouvernance, Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP)
- Assétou Founé Samaké, directrice, Institut africain pour l'alimentation et le développement durable (IAD), Mali (par vidéoconférence)
- Modératrice : Susan Walsh, USC Canada

#### **15 h à 15 h 30 Pause**

#### **15 h 30 à 16 h 30 Et maintenant? Mobilisation et ouvertures politiques pour Durban, Rio+20 et au-delà**

Ce panel donnera un aperçu des espoirs pour Durban, Rio+20 et au-delà, et mettra en lumière les avancées politiques potentielles et les possibilités d'action pour les OSC canadiennes.

- Steven Guilbeault, cofondateur et coordonnateur général adjoint, Équiterre
- Roger Rashi, coordonnateur de la campagne Justice climatique, Alternatives
- Modératrice : Gauri Sreenivasan, coordonnatrice des politiques, CCCI

**19 h à 21 h**

**Forum public : Agriculture, forêts et carburant – Perspectives du Sud sur les changements climatiques**